POUR L'ENVIRONNEMENT
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

Le Département de Saône-et-Loire

territoire de défis et de solutions concrètes

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Plan ENVIRONNEMENT

© CD71

ÉDITO

Relever les défis en apportant des solutions concrètes, ce sont là les enjeux du développement durable. Un terme générique dans lequel on peut avoir du mal à se retrouver. La première étape est donc de comprendre sa signification, qui se résume à répondre aux besoins de la population tout en veillant aux répercussions que peuvent avoir nos actions, aujourd'hui autant que demain.

Si immédiatement, et naturellement, on pense à l'environnement, le développement durable est en réalité bien plus large et concerne aussi nos modes de vie, les relations humaines, ou encore l'attractivité du territoire.

Ce rapport vise justement à décrypter cela dans tout ce que nous mettons en œuvre au quotidien pour les Saône-et-Loiriens, les objectifs recherchés, les réponses apportées… Et comment nous nous inscrivons dans les cinq finalités du développement durable qui, comme vous le verrez dans ces pages avec des exemples concrets, consistent à :

- Rechercher un équilibre entre production et consommation
- Lutter contre le réchauffement climatique
- Préserver les ressources naturelles et la biodiversité
- Favoriser le développement social
- Garantir le bien-être de tous.

Les politiques publiques que nous conduisons au Département de Saône-et-Loire prennent en compte tous ces enjeux de développement durable, avec l'ambition d'acculturer le plus grand nombre, pour réussir ensemble à prendre ce virage essentiel pour l'avenir.

A découvrir dans ce nouveau rapport.

André Accary,
Président du Département de Saône-et-Loire

FOCUS

Enjeux et stratégie P6

Le développement durable, un enjeu pour tous, des élus aux Saône-et-Loiriens

Équilibre et équité territoriale : trois piliers stratégiques

Réussir ensemble, c'est avant tout une question de culture

01• Territoire et bien vivre ensemble P10

Développer, soutenir et renforcer les activités d'éveil, sportives ou culturelles, fondamentales à l'épanouissement de tous

02• Solidarité entre générations et territoires P18

L'humain au cœur de l'action

Une ingénierie territoriale adaptée

03• Environnement et qualité de vie P26

Des engagements 2024 conformes aux objectifs 2020

Une stratégie bas-carbone alignée sur + 2°C en 2050

Construire avec nos collaborateurs une collectivité plus responsable

Les actions que nous avons choisi de vous présenter pour 2024

P13 TOURISME DURABLE
Tous à vélo sur la Cycloroute 71 !

P13 ATTRACTIVITÉ
La 1ère conférence sur le thème du tourisme responsable

P14 POLITIQUE SPORTIVE
La Saône-et-Loire, terre de sport !

P15 COMMANDE PUBLIQUE
L'achat public, levier de l'économie écologique

P15 INSERTION PAR L'EMPLOI
Favoriser les achats socialement responsables

P16 ATTRACTIVITÉ
L'engagement des bénévoles, un challenge permanent

P17 SANTÉ MENTALE
La Maison des ados, lieu d'écoute et d'épanouissement

P17 TOURISME DURABLE
Le Grand site à hauteur de vue

P21 SOLIDARITÉS
Nutribeaubon fait bouger les lignes !

P22 ÉDUCATION
Les actions éducatives forment la jeunesse

P22 ENFANCE SOLIDARITÉS
Prévenir la sortie de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

P23 RESTAURATION DANS LES COLLÈGES
Une chouette restauration scolaire

P24 ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ
Les achats alimentaires de proximité, un gage de qualité

P24 PARENTALITÉ
Accompagner la parentalité au plus près des besoins

P25 AUTONOMIE
Les 1ers Trophées de l'inclusion de Saône-et-Loire

P28 ENVIRONNEMENT
Le chemin parcouru depuis 2020

P31 ENVIRONNEMENT
Plan nature

P32 ENVIRONNEMENT
Plan Eco-collèges 71

P34 ENVIRONNEMENT
Plan Tous à vélo 2023-202

P36 ENVIRONNEMENT
Plan eau

P37 ENVIRONNEMENT
Plan logements

P38 ENVIRONNEMENT
Plan Celsius 2023 - 2030

P40 ENVIRONNEMENT
Une démarche de transition bénéfique pour tous

P41 ENVIRONNEMENT
Perspectives 2025 et au-delà

Un écosystème basé sur la relation aux territoires et l'accompagnement des publics au plus près de leur lieu de vie

Le « développement durable », la recherche du bon sens dans toutes les actions du Département

Le « développement durable », impossible d'y couper ! On le trouve à toutes les sauces et dans tous les médias. A force d'en user, on en abuse, à tel point que plus personne n'est réellement capable de dire ce qu'il recouvre. Pourtant le « développement durable » est bien plus qu'un mot-valise regroupant des concepts obscurs, dans une novlangue redoutable, qui défie les meilleures volontés et donne envie de tout, sauf de durer.

Convaincu que « développement durable » n'est pas seulement un gadget le Département de Saône-et-Loire a pris le parti de l'envisager dans ce qu'il est avant tout : une formidable opportunité de travailler **plus efficacement, plus intelligemment, plus durablement** et avec l'objectif de **transmettre un capital de valeurs.**

Collectivité de la proximité et du quotidien, le Département a la responsabilité d'agir **pour améliorer la qualité de vie de chacun,** et le devoir de le faire en **garantissant un avenir commun préservé.** Cela ne peut s'envisager sans prendre en compte les défis actuels que sont la réduction des inégalités sociales, l'adaptation à l'évolution climatique, ainsi que la préservation du territoire dont nous avons hérité.

Ce rapport de développement durable montre ainsi l'engagement du Département à intégrer ces enjeux dans toutes les actions qu'il conduit, dans une **démarche globale** qui commence par son organisation interne (agents, infrastructures, achats, déplacements) et va jusqu'aux initiatives qu'il soutient en matière d'agriculture, d'environnement, d'énergie, de mobilité de numérique, de santé sociale, d'autonomie, de bien-être, de jeunesse et d'habitat.

Car, plus qu'une thématique à proprement parler, le « développement durable », c'est **donner une orientation de bon sens à chaque action politique.** Pour ce faire, la Saône-et-Loire a choisi de s'appuyer sur trois facteurs clés : **exemplarité, solidarité et collectif.** Bref, le développement durable, c'est agir pour que le progrès économique se conjugue avec la justice sociale et le souci permanent de ce que nous entreprenons.

Chacune des décisions prises se fait en **coopération avec les acteurs** locaux dans le cadre de gouvernances partagées dans le respect des spécificités territoriales, des ressources et des besoins de chacun. En 2020, élus et services se sont mobilisés pour élaborer et mettre en œuvre le Plan Environnement 2020-2030 et ont poursuivi cette dynamique avec le Plan Celsius 2023-2030.

Au fil des pages de ce rapport, les initiatives mises en œuvre pour promouvoir un développement aussi ambitieux qu'harmonieux seront déclinées, ainsi que les résultats obtenus au cours de l'année écoulée.

Mais au fait le développement durable, c'est quoi ?

Le développement durable vise à promouvoir un développement économique socialement équitable et écologiquement soutenable.

En Saône-et-Loire, cela se traduit par :

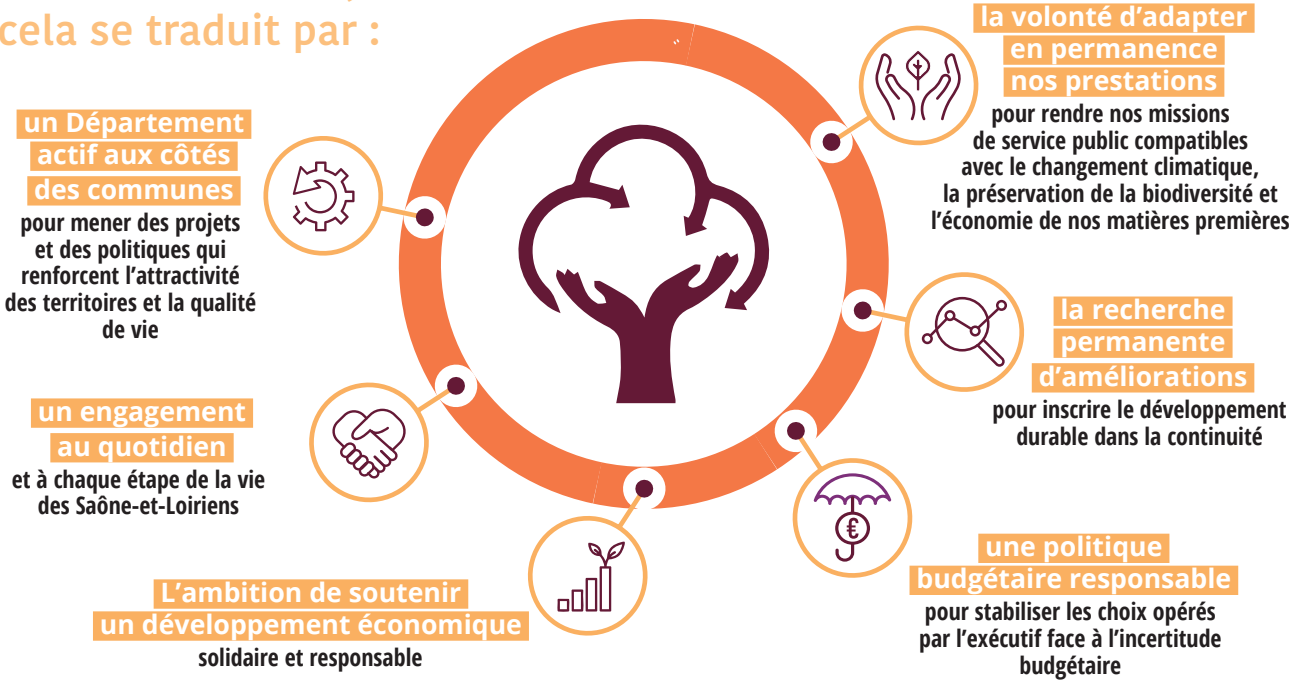

Une gouvernance dynamique qui bénéficie au développement local durable

POSITIONNEMENT

- SOLIDARITÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL
- AMÉNAGEMENT DURABLE - CLIMAT
- ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

ÉLABORER, MENER ET ÉVALUER des actions & des projets

LEVIERS	VALEURS
Le dialogue entre élus et agents	Crée de la valeur collective
Le pilotage de la performance environnementale	Crée de la responsabilité et de l'autonomie
Le décloisonnement des équipes	Profite aux projets d'envergure
La co-construction avec les partenaires	Bénéficie à l'usager
La coopération avec les territoires	Crée de la valeur socio-économique

Réussir ensemble, c'est être utile et performant

La charte Réussir ensemble traduit l'importance du collectif dans le fonctionnement de la collectivité. Au service des usagers, chaque agent a son rôle à jouer dans l'exercice des compétences du Département et tous participent au progrès collectif.

Définie en 2021, la charte Réussir ensemble du Département repose sur des valeurs de solidarité, de respect, et de partage tout comme le développement durable. Elle fixe le cap à tenir, favorise l'évolution des modes de travail et des modalités de contribution, et participe au développement d'une culture commune.

Ses objectifs opérationnels ont été reformulés en 2023 pour s'adapter aux orientations politiques du nouveau mandat, permettre à chacun de progresser dans ses responsabilités, attirer les talents et conduire ensemble le changement accompagné d'une transformation digitale pour une performance durable.

OBJECTIF 1

Assurer les conditions de réussite de chacun

- Mieux évaluer individuellement et collectivement
- Formaliser le mode projet, s'outiller et se former
- Identifier et consolider nos acquis
- Se former, cultiver la simplicité, le pragmatisme et le concret

OBJECTIF 2

Optimiser notre fonctionnement et nos ressources

- Renforcer la proximité avec les agents
- Responsabiliser chacun dans la gestion des ressources
- Améliorer la professionnalisation de la relation avec les bénéficiaires
- Communiquer mieux en interne et à l'externe

OBJECTIF 3

Anticiper l'avenir

- Apprendre à manager l'incertitude pour renforcer la résilience de la collectivité
- Finaliser les nouveaux schémas prospectifs
- Installer une mission de conseil interne pour accompagner le changement
- Maintenir et développer l'attractivité des métiers et des compétences exercés au Département

En 2024, l'accent est mis sur **le management comme levier d'adaptation du service à l'usager,** au cœur de la mission sociale du Département.

La formation aux enjeux de transition écologique de tous les agents occupe aussi une place importante afin de construire avec eux une collectivité plus responsable.

La culture de l'évaluation et le développement des démarches structurantes de pilotage et de planification des grands axes de politiques publiques (Schéma unique des solidarités, Schéma des usages numériques, Plan alimentaire territorial (PAT), Schéma du développement et de promotion touristique…), sont également des priorités pour favoriser notre exemplarité.

LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE, C'EST :

2 423 agents territoriaux (1er septembre 2024)

67 % de femmes

33 % d'hommes

DES MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES ET VARIÉS

14 % Ressources

38 % Social

16 % Aménagement du territoire

17 % Collèges

15 % Attractivité

Rapport développement durable • 2024

Trois axes pour répondre aux besoins de tous et de chacun

Le Rapport développement durable (RADD) 2024 du Département est structuré autour de trois axes qui placent l'humain au centre des décisions et soulignent la responsabilité de tous dans le développement durable du territoire.

Illustratif et synthétique, ce document a vocation à favoriser le partage de l'information et propose un aperçu de la diversité des projets menés et des perspectives d'évolution.

Il traduit la volonté de l'exécutif à présenter au plus juste la gestion du territoire dans ses multiples composantes : sociales, politiques, culturelles, écologiques.

Chaque focus rend compte de sa contribution aux cinq finalités du développement durable, et témoigne de son périmètre d'influence : à l'échelle de l'institution départementale, en direction des territoires ou les deux combinés.

1. **Rechercher un équilibre entre modes de production et de consommation**
2. **Lutter contre le réchauffement climatique**
3. **Préserver les ressources naturelles et la biodiversité**
4. **Favoriser le développement social**
5. **Garantir le bien-être de tous.**

Barrette des finalités

Périmètre d'influence

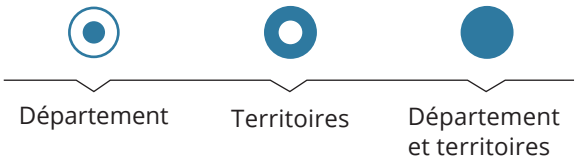

01.

DÉPARTEMENT DE SAÔNE & LOIRE
SAÔNE & LOIRE
UAE
Emirates
Cofidis
JUMBO VISMA
LCL

Territoire et bien vivre ensemble

13 | Tourisme durable
| Attractivité

14 | Politique sportive

15 | Commande publique
| Insertion par l'emploi

16 | Attractivité

17 | Santé mentale
| Tourisme

Promouvoir le territoire et le bien vivre ensemble

L'épanouissement de tous au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, suppose un accueil individuel au plus près du lieu de vie. Il nécessite en outre un accès adapté à l'éducation, à la culture, aux loisirs et aux activités physiques et sportives qui font la vie de tous les jours et participent au développement du territoire.

Le Département porte une politique culturelle sociale et solidaire ambitieuse. Patrimoine, culture historique et citoyenne, sciences de la vie, de la terre et des technologies, savoir territorial, événements équestres ou sportifs, sont autant d'activités qu'il encourage fidèlement quand il ne gère pas lui-même les équipements.

La préférence des Saône-et-Loiriens va d'ailleurs au Grand Site de France Solutré-Pouilly Vergisson, lieu touristique départemental par excellence, avec la Maison du Grand site, le Musée de la Préhistoire et leurs 224 500 visiteurs en 2024.

En complément, au profit des territoires, le Département via la Direction de la lecture publique et de l'action culturelle (DLPAC) et la Bibliothèque départementale de Saône-et-Loire (BDSL) soutient et développe des temps forts liés au spectacle vivant, au livre, à la lecture et au numérique.

Les activités d'éveil, sportives ou culturelles sont fondamentales pour la santé, l'esprit citoyen et l'enrichissement spirituel de chaque individu. Elles favorisent les facultés mentales, sensorielles, développent l'imaginaire, la cohésion et luttent contre l'isolement.

La Saône-et-Loire est un formidable terrain de jeux et d'apprentissage dès le jeune âge quel que soit le parcours de vie. Le meilleur moyen de faire rimer insertion ou estime de soi avec innovation.

Tourisme durable

Tous à vélo sur la Cycloroute 71 !

Un maximum de sites touristiques desservis, beaucoup d'hébergeurs et de prestataires de cycles mobilisés, des paysages uniques à traverser, 680 km pour faire le tour du département sur le réseau existant des véloroutes, voies vertes et des routes à faible trafic à parcourir en une douzaine d'étapes à vélo… Avec la démocratisation du vélo électrique, tout devient plus accessible ! En créant la Cycloroute 71, le Département n'accroît pas seulement les opportunités de découverte de la Saône-et-Loire, il répond aux enjeux du tourisme durable, nouvelle aspiration des clientèles du voyage à vélo. Une trace GPX et un carnet de voyage sont disponibles pour préparer son voyage. Un schéma de jalonnement est à l'étude afin d'améliorer la qualité de l'itinéraire et sa médiatisation.

OBJECTIFS :

- **Créer un réseau maillé d'itinérances douces**
- **Proposer une nouvelle gamme de séjours éco-responsables à vélo**

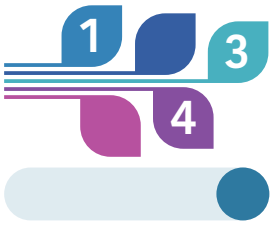

680 km
d'itinéraires doux

1
douzaine d'étapes

5
paysages uniques
à découvrir
Sud Bourgogne,
Bresse Bourguignonne,
Chalonnais, Autunois-Morvan,
Charolais-Brionnais

Attractivité

La 1re conférence sur le thème du tourisme responsable

Le Schéma départemental de développement et de promotion touristique de Saône-et-Loire 2023-2028 constitue le socle de la stratégie touristique du Département. Définies en concertation avec les acteurs touristiques du territoire dans un contexte de transition écologique, les actions qui en résultent, mettent l'accent sur un tourisme construit sur un développement économique raisonné et pérenne. La première Conférence des acteurs s'est déroulée le 18 mars 2024 à Solutré chez Nathalie Croizat, chambre d'hôtes engagée, en présence d'Explora project, agence de voyages spécialisée dans l'aventure en pleine nature écoresponsable.

OBJECTIFS :

- **Consolider le réseau des itinérances douces**
- **Valoriser les circuits courts en soutenant les producteurs locaux**
- **Accompagner les projets labellisés Tourisme durable et inclusif**

50
acteurs touristiques
présents lors de
la première Conférence
du tourisme responsable

Politique sportive

La Saône-et-Loire, terre de sport !

Pour permettre aux Saône-et-Loiriens de vivre des spectacles sportifs d'exception, le Département a souhaité épauler plus avant les équipes de sports collectifs évoluant en championnat national. En 2024, sans compter L'Elan de Chalon et Le Charnay basket Bourgogne Sud, le Département a ainsi soutenu 12 clubs évoluant au plus haut niveau. La Saône-et-Loire a également brillé grâce à l'investissement d'une cinquantaine d'organisateurs de manifestations appuyés par le Département. Terre de vélo, ce dernier a accueilli en partenariat avec la Ville de Mâcon, Le Tour de France et son lot d'animations : Dictée du Tour et Fête du vélo, notamment. Labellisée Terre de Jeux 2024, la Saône-et-Loire a en outre remercié chaleureusement les 355 Saône-et-Loiriens bénévoles en leur offrant des places aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

OBJECTIFS :

- **Poursuivre l'accompagnement des clubs et comités départementaux**
- **Développer le sport santé et les spectacles sportifs**

1,37 M€
d'aide aux clubs
évoluant en championnat national

50
organisateurs
de manifestations sportives accompagnés

355
places offertes
pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Commande publique

L'achat public, levier de l'économie écologique

Le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) est un outil opérationnel centré sur le besoin des usagers, qui met le levier de l'achat au service des ambitions de politiques publiques départementales, via 125 M€ de commande annuelle. Adopté en mai 2024 après une phase de concertation avec les organismes consulaires et les syndicats professionnels, il mobilise le tissu économique local pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle et répond aux objectifs de réemploi, recyclage, innovations techniques en matière d'enjeux environnementaux. Il permet le développement d'un tissu économique dynamique en facilitant l'accès à la commande publique départementale des entreprises, dont les TPE/PME. Chaque année, une rencontre est organisée avec la Fédération du BTP pour échanger sur les projets (routes, bâtiments, achats de fournitures et prestations) et les modalités de coopération.

125 M€/an
de commandes

OBJECTIFS :

- **Favoriser l'accès à la commande publique des TPE/PME**
- **Mettre l'achat au service de l'inclusion et de la transition climatique**
- **Développer les achats respectueux de la santé**

Insertion par l'emploi

Favoriser les achats socialement responsables

Le Département souhaite renforcer l'utilisation du levier de l'achat public comme vecteur d'insertion des publics en difficulté. A cet effet, il s'interroge systématiquement sur la possibilité d'intégrer des clauses d'insertion dans chaque marché mis en œuvre. Ces clauses permettent en effet de favoriser l'accès à l'emploi des publics, dont les bénéficiaires du Revenu solidarité active (RSA), via des parcours adaptés. Elles offrent l'opportunité d'un rapprochement entre le monde de l'entreprise, les structures d'insertion par l'activité économique et les personnes éloignées de l'emploi. Le Département souhaite de même accroître le nombre de marchés réservés au secteur adapté et protégé employant des personnes en situation de handicap.

5 300
heures
d'insertion
réalisées en 2023

OBJECTIFS :

- **Augmenter le nombre de marchés comportant une clause d'insertion**
- **Augmenter le nombre d'heures d'insertion réalisées**
- **Accroître l'insertion par l'activité économique des personnes en situation de handicap**

Attractivité

L'engagement des bénévoles, un challenge permanent

Parce que les associations changent nos vies, mais que leur avenir dépend de l'engagement des bénévoles à réactiver sans cesse, en 2024, le Département a lancé une grande campagne de communication. Diffusée partout en Saône-et-Loire, en ville, à la radio, à l'arrière des bus urbains, sur les réseaux sociaux et dans le magazine du Département, elle mettait à l'honneur six Saône-et-Loiriens engagés. En ligne sur le site du Département, de nombreuses ressources (tutoriels, plaquettes, flyers, carte interactive des associations) ont pour but de faciliter ou promouvoir le bénévolat ; accueillir, rencontrer ou mobiliser de nouveaux bénévoles ; donner de son temps à une association... Un travail avec les jeunes via le Conseil départemental des jeunes (CDJ) a aussi été amorcé.

OBJECTIFS :

- **Développer des contenus et des outils**
- **Proposer un accompagnement individuel ou collectif**
- **Créer la journée départementale de l'engagement des jeunes**

Plus de
105 000
bénévoles
en Saône-et-Loire

Plus de
11 000
associations actives

Santé mentale

La Maison des ados, lieu d'écoute et d'épanouissement

Soutenue à hauteur de 245 000€, la Maison des adolescents est un lieu ressource où les jeunes de 11 à 25 ans bénéficient d'une écoute spécialisée, et d'un accompagnement. L'accueil est gratuit et anonyme. Il est réalisé par une équipe regroupant des travailleurs sociaux, des personnels administratifs et des soignants (médecins, infirmiers, psychologues), pour prendre en compte les besoins de chacun. Elle est notamment sollicitée pour un besoin d'écoute, des difficultés relationnelles au sein de la famille, du mal-être, des troubles de l'humeur, la relation aux autres, les relations amoureuses et la sexualité, les violences intra-familiales, le sommeil, l'isolement, la scolarité : harcèlement, décrochage, difficultés...

713
jeunes
et 50 parents
accueillis

2 260
actes honorés

OBJECTIFS :

- **Renforcer les permanences d'accueil et d'écoute dans le Charolais-Brionnais et en Bresse-Louhannaise**
- **Étendre les interventions au-delà des permanences fixes, là où se trouvent les adolescents**

Tourisme

Le Grand site à hauteur de vue

Parce que la porte d'entrée d'un site touristique fait partie à 100 % de l'expérience du voyageur, le Département a procédé à la requalification des espaces d'accueil du Grand site au pied de la Roche de Solutré. Haie bocagère et murets en pierre pour dissuader le stationnement le long de la route d'accès, allée sablée pour l'accès principal, toilettes à lombricompostage implantées au niveau de la dépose bus... Les solutions au naturel ont été privilégiées, en conformité avec la transition écologique pour cet espace remarquable et remarqué, labellisé Grand site de France. Les travaux ont été réalisés de juin à novembre 2024. Rendez-vous est donc pris pour tester cette nouvelle expérience voyageur, propre à garantir l'hospitalité pour tous dans la durée.

2 774
hectares
répartis sur 6 communes

Plusieurs parcelles
en zone Natura 2000
gérées par le Département

224 500
entrées

OBJECTIFS :

- **Améliorer la qualité de l'accueil et des services au public**
- **Éviter le stationnement sauvage qui nuit à l'image des lieux**

02.

Solidarité entre gén et territoi

érations
res

21 | Solidarités

22 | Éducation
| Enfance solidarités

23 | Restauration
dans les collèges

24 | Économie de proximité
| Parentalité

25 | Autonomie

Être solidaire entre générations et territoires

La solidarité entre territoires et entre générations s'impose comme condition essentielle d'un développement social durable et inclusif. Un développement dans lequel habitants et usagers se sentent impliqués et pensent qu'il pourra répondre à leurs besoins tout comme ceux des générations qui suivront.

La solidarité entre générations et territoires que le Département s'emploie à mettre en œuvre, répond essentiellement à deux grands enjeux :

La réponse aux besoins humains associée à la volonté de rendre acteur et autonome les bénéficiaires ;

L'ancrage territorial grâce au développement d'une ingénierie territoriale adaptée, ensemble des compétences et méthodes que le Département met à disposition des territoires ruraux pour mener à bien leurs projets.

L'humain au cœur de l'action

Les politiques de solidarité et d'attractivité relatives à la protection sociale, à la santé et aux soins, à l'enfance, au logement, à la pauvreté ou de l'emploi, sont mises en œuvre par les acteurs des bassins de vie sous l'impulsion, le pilotage ou la coordination du Département.

Elles ont des répercussions inévitables sur les conditions de vie concrète au sein des territoires et nécessitent de s'intéresser au plus proche du vécu. Elles mettent en œuvre des pratiques innovantes, de nouvelles formes d'engagement et sont à ce titre, de véritables leviers d'attractivité d'un cadre de vie équilibré, partout, pour tous.

Dans un environnement complexe qui évolue rapidement et favorise le cumul des difficultés des bénéficiaires, alors que le Département doit faire face à la crise de vocation du corps social, il met en œuvre de nouvelles formes d'organisation et de modalités de l'accompagnement social.

Le Département s'attache aussi à rendre les bénéficiaires acteurs de leur parcours dans le cadre d'un accompagnement personnalisé vers l'autonomie incluant l'autonomie sociale, économique et numérique.

Une ingénierie territoriale qui participe à la qualité de vie

Le Département, maillon essentiel de la vie des territoires, concourt activement à l'attractivité et au développement du territoire dans une volonté d'équilibre et d'équité territoriale.

L'attractivité d'un territoire se mesure à sa vitalité économique et à la qualité des équipements, services, espaces ou activités déployés. Elle dépend très concrètement des marges de manœuvre financières et de l'expertise dont disposent les entreprises pour leur développement et les territoires pour leur projet.

En soutenant les filières industrielles et associatives grâce à ses compétences telles que les infrastructures routières et numériques, l'insertion et l'emploi, les collèges, l'autonomie, l'habitat, la culture ou le tourisme, le Département soutient directement le développement économique local.

Via son appel à projets qui représente 12,5 M€ réinvestis dans des projets d'aménagement du territoire, associés aux 14 dispositifs d'aides spécifiques dans tous ses domaines de compétences (3,2 M€) et l'ingénierie technique qu'il met à disposition des petites comme des grandes collectivités (2 M€), le Département met en résonnance les préoccupations communes et favorise les actions menées à la bonne échelle.

Le Département est un acteur essentiel de l'attractivité et de la qualité de vie en Saône-et-Loire.

Solidarités

Un nouveau projet fait bouger les lignes !

Dans son Schéma unique des solidarités, le Département a réaffirmé sa volonté de favoriser l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous. A ce titre, il encourage le développement d'actions de prévention alimentation et santé à l'image du projet «Nutribeaubon». S'adressant prioritairement aux femmes et jeunes mamans du quartier Chalonnais des Prés-St-Jean, cette action initiée par les professionnels du Service social départemental et de la Protection maternelle et infantile, combine des ateliers cuisine, des échanges autour des pratiques alimentaires saines et adaptées au budget des familles, des séances de remise en forme... Construit avec les habitants, la Maison de quartier et l'Espace santé prévention de Chalon, ce projet vise l'amélioration de la qualité de vie et de la santé des habitants du quartier.

1
atelier mensuel

20
mamans impliquées

OBJECTIFS :

- **Favoriser l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous**
- **Améliorer l'état de santé de tous**
- **Impliquer les personnes concernées dans la conception des actions**

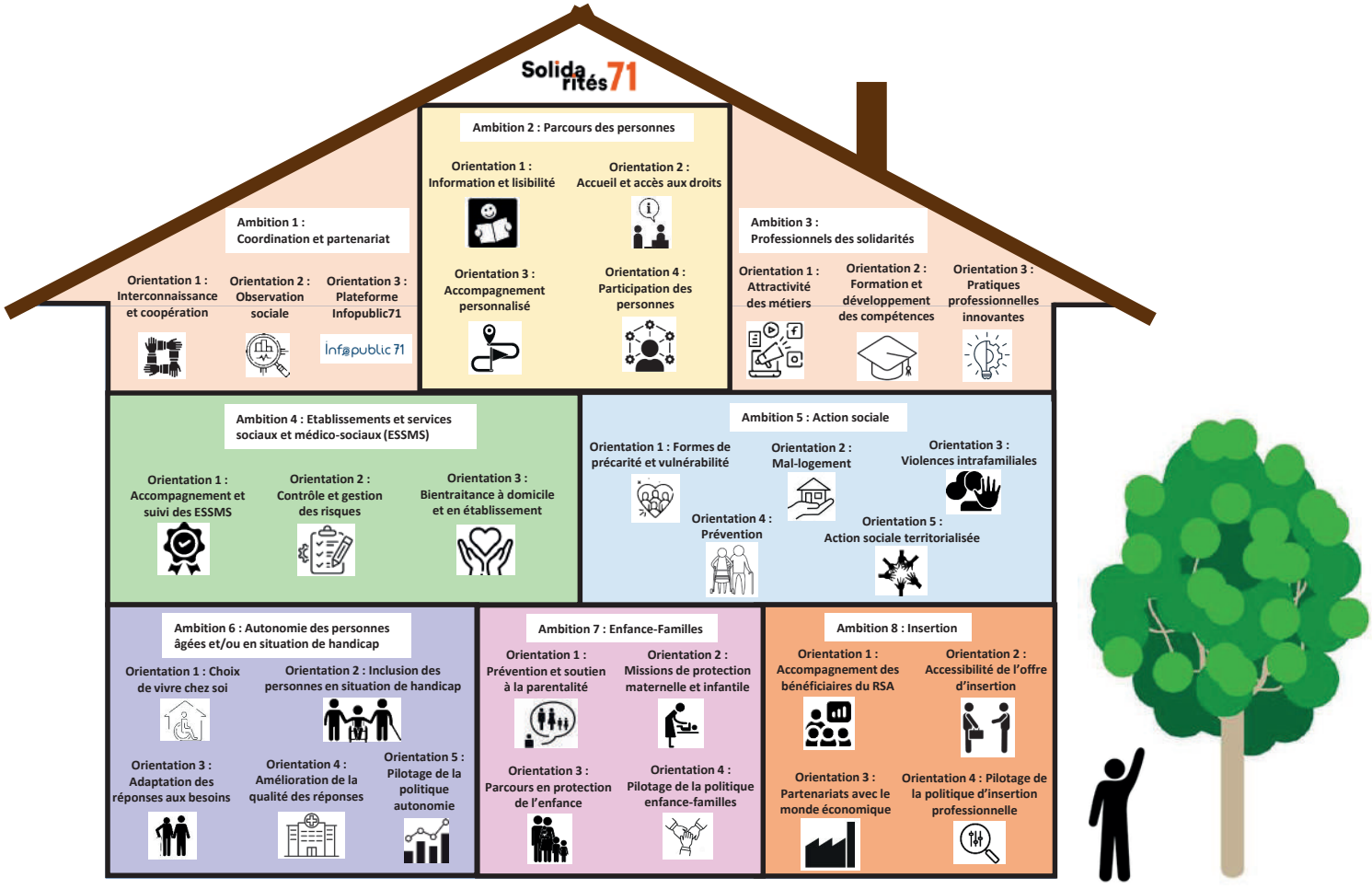

Éducation

Les actions éducatives forment la jeunesse

Parce qu'elle contribue au développement harmonieux des jeunes, la réussite éducative est le leitmotiv des actions déployées en appui des programmes d'enseignement. Porte d'entrée principale, l'Appel à projets des collèges (89 projets soutenus, 209 900 € attribués), a revu sa copie en 2024. Le Département prend désormais en charge 50 % des frais de transport, premier frein au développement des sorties pédagogiques. Les équipes éducatives départementales interviennent aussi directement dans les établissements sur des sujets de société tels que la liberté de la presse sous l'appellation La Saône-et-Loire fait sa presse en partenariat avec le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) et le Journal de Saône-et-Loire (JSL), le forum des métiers et du cinéma en lien avec le dispositif national Collège au cinéma ou l'opération Do you speak basket-ball, sport dynamique qui présente de nombreuses vertus. Autorité organisatrice du transport des élèves en situation de handicap (165 en 2024), le Département attache en outre une importance particulière aux actions préventives et d'accompagnement : lutte contre le harcèlement, sensibilisation aux gestes de premiers secours, bus de l'apprentissage…

OBJECTIFS :

- **Inscrire nos actions dans la continuité**
- **Développer la prise de conscience sur des enjeux de société**

31 € / an / collégien
pour leur développement intellectuel, physique et leur engagement citoyen

210
classes de 6e
sensibilisées au harcèlement

1 539
collégiens
sensibilisés aux fondamentaux de la santé

Enfance Solidarités

Prévenir la sortie de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

Engagé au titre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la précarité, le Département a signé en juin 2019, une Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE). Il s'agissait pour lui de favoriser les sorties positives des jeunes de l'ASE, répondre aux problématiques de précarité, d'insertion et d'accès aux droits. Dans cet objectif, le Département a soutenu la création de l'Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance de Saône-et-Loire (ADEPAPE 71). Adopté en 2023, le Schéma unique des solidarités départemental réaffirme cette ambition qui prend acte dans le soutien renouvelé au développement de l'ADEPAPE 71 à hauteur de 28 850 €.

OBJECTIFS :

- **Développer l'accompagnement des jeunes**
- **Pérenniser les lieux de permanences**

Plus de
700
jeunes
sortent de l'ASE en moyenne chaque année en Saône-et-Loire

Restauration dans les collèges

Une chouette restauration scolaire

Alimentation saine, de qualité et de proximité, éducation au goût et réduction du gaspillage alimentaire, sont les trois piliers du projet du Département pour la restauration collective dans les collèges, piliers intégrés dans le Plan alimentaire Territorial. La Saône-et-Loire, troisième département agricole de France peut s'appuyer sur des filières de production locales, d'excellence et de qualité pour faire vivre le plaisir de manger partout et pour tous.
En 2024, les actions se sont poursuivies : service à l'assiette unique, état des lieux du gaspillage alimentaire, éducation à l'alimentation et mise à l'honneur des productions locales sous signes officiels de qualité (100 000 €).
Le Département maintient un prix raisonnable et accessible du repas des collégiens à 3,29 €.

OBJECTIFS :

- **Proposer un service de qualité à un prix juste**
- **Sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine et durable**

16 700
repas par semaine

11
collèges accompagnés
sur le gaspillage alimentaire

64 g
de déchets
évités par repas en moyenne,
soit -6,8 tonnes/an

Économie de proximité

Les achats alimentaires de proximité, bons pour les producteurs et la planète

En s'investissant dans le développement du portefeuille de fournisseurs de la plateforme d'achat Agrilocal 71 et en incitant toujours plus les collèges à commander sur celle-ci, le Département agit sur la qualité des repas servis aux collégiens autant qu'il favorise le développement économique de proximité. Un développement bon pour les producteurs locaux et bon pour la planète, les achats étant réalisés dans un rayon de 100 km sans jamais dépasser un intermédiaire entre le producteur et l'acheteur. Pour booster les commandes sur la plateforme qui, en 2023, représentaient le tiers des achats effectués par les collèges, le Département mobilise ainsi régulièrement les producteurs locaux autour d'actions originales à l'image des Paniers découvertes légumes et légumineuses de 100 couverts, action organisée avec les maraîchers du territoire. En 2024, le Département a soutenu les établissements pour acheter exclusivement localement à hauteur de 920 000 € (520 000 € en 2023).

OBJECTIFS :

- **Accroître la part de produits locaux dans les assiettes**
- **Participer à la territorialisation de l'alimentation**

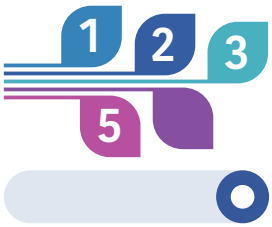

100 %
des collèges utilisateurs d'Agrilocal 71

920 000 €
versés aux établissements pour acheter localement

Parentalité

Accompagner la parentalité au plus près des besoins

Le Département accompagne les familles pour répondre aux besoins de chaque enfant. Il s'agit dans la plupart des cas d'un accompagnement global, centré sur les besoins des futurs parents et des enfants de moins de 6 ans par les services de Protection maternelle et infantile (PMI). Pour en bénéficier les familles peuvent s'adresser aux Maisons départementales des solidarités (MDS). En complément, l'intervention au domicile d'un technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF), peut être proposée. Enfin, lorsque des éléments de danger ou risque de danger sont identifiés, la famille pourra être accompagnée dans le cadre de mesures de protection de l'enfance à domicile. Les possibilités d'accompagnement dans ce cadre ont été renforcées.

OBJECTIFS :

- **Accompagner les parents et les besoins de leurs enfants**
- **Apporter une réponse adaptée à chaque enfant, de la prévention à la protection de l'enfance**

5 007
visites à domicile réalisées

608
familles ayant bénéficié de l'appui d'un TISF

1 628
mineurs et jeunes majeurs suivis dans le cadre de la protection de l'enfance

Autonomie

Les 1ers Trophées de l'inclusion de Saône-et-Loire

Le Département a fait de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap, l'une des priorités de son Schéma unique des solidarités 2023-2027. Cette volonté se traduit notamment par l'organisation d'événements de sensibilisation au handicap à l'occasion de la Semaine de l'inclusion 71. Objectif : fédérer les habitants et les acteurs du territoire autour des enjeux liés à l'inclusion des personnes en situation de handicap en Saône-et-Loire. Du 14 au 21 novembre 2024, près de 50 manifestations gratuites se sont ainsi déroulées en Saône-et-Loire. En fil rouge, l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne : culture, sport, loisirs, emploi, habitat, déplacements, accompagnement médico-social... A cette occasion, afin de mettre en lumière et récompenser des initiatives innovantes, des talents et des parcours inspirants, le Département a organisé les premiers Trophées de l'inclusion.

OBJECTIFS :

- **Sensibiliser au handicap visible et invisible**
- **Favoriser les échanges entre le public et les acteurs locaux de l'inclusion**

49
manifestations
dans 24 cantons

8
structures
lauréates

03.
En
et

vironnement qualité de vie

28 I Le chemin parcouru depuis 2020, nos avancées significatives, par objectif

31 I Plan nature

32 I Plan Eco-collèges 71

34 I Plan Tous à vélo 2022-2025

36 I Plan eau

37 I Plan logements

38 I Plan Celsius 2023-2030

Le chemin parcouru depuis 2020, nos avancées significatives par objectif

- RESSOURCE EN EAU
- BIODIVERSITÉ
- DÉPLACEMENTS DURABLES
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
- ALIMENTATION SANTÉ
- DÉMARCHES D'EXEMPLARITÉ

JUIN

2020
- Plan environnement 2020-2030
  5 M€/an sur 10 ans

2021
- Plan Mon environnement,
  ma santé - 13 actions ciblées

2022
- Plan Tous à vélo 2022-2025
  2,5 M€ sur 4 ans

2023
- 1er site communal labellisé ENS71

JUILLET

2020 - 2022
- Chèque Tous à vélo
  1,8 M€ d'aides attribuées

2023
- 1ers collèges primés
  au challenge CUBE'S

2024
- 50 % des collèges labelisés E3D

SEPTEMBRE

2023
- 1ères Assises vélo
  de Saône-et-Loire
  100 participants
- Fresque du climat
  1 000 agents sensibilisés

2024
- 1er bilan du Plan Celsius 2023 - 2030
- Se prémunir des PE sur son lieu
  de travail et à son domicile
  90 agents formés

OCTOBRE

2021 - À ce jour
- Soutien à la récupération de
  l'eau de pluie - particuliers et
  agriculteurs - 5,1 M€ attribués

2024
- Journée Restons en bonne santé !
  Mangeons bien et bon à tout âge
  87 participants

NOVEMBRE

2021
- 80 613 arbres plantés
- Charte Villes et territoires sans
  perturbateurs endocriniens (PE)

2022
- 146 000 arbres plantés

2023
- Bilan des émissions de gaz à effet
  de serre (BEGES) 2022
- 200 000 arbres plantés

2024
- 268 000 arbres plantés

DÉCEMBRE

2021 - À ce jour
- Soutien à la rénovation
  énergétique des logements
  7,01 M€ attribués

2022
- 100 % des collèges équipés
  de matériels hydro-économes

2023
- Plan Celsius 2023 - 2030
  33 actions ciblées
- Conférence Eau et climat
  par Florence Habets
  80 acteurs de l'eau

2024
- Schéma directeur
  d'aménagement cyclable des
  routes départementales
- La santé dans l'acte de
  construire 35 agents formés

FÉVRIER

2023
- Assemblée départementale
  extraordinaire en présence de
  François Gemenne
- 1ère Fresque du climat
  80 élus et directeurs formés

AVRIL

2022
- Nomination AVELO2
  170 000 € de subvention de
  l'Ademe réceptionnés

MAI

2021
- Conventions ONF & OPAC

2023
- Perturbateurs endocriniens et
  petite enfance - 80 responsables
  de structures d'accueil formés

2024
- 1er Co-Déj71 - 90 agents
  connectés en moyenne par
  webinaire mensuel

L'environnement, composante essentielle de notre qualité de vie

L'adaptation au dérèglement climatique constitue un enjeu majeur de solidarité entre les territoires et les générations. Nous dépendons de la durabilité de notre cadre de vie qui dépend lui-même de la biodiversité et la protection des ressources : eau, aliments et matières premières. Le Plan environnement 2020-2030 du Département revient sur l'ensemble de ces enjeux et constitue un levier pour l'économie locale et l'attractivité des territoires.

Le Département a fait du réchauffement climatique l'une de ses priorités en votant le 18 juin 2020, le Plan environnement 2020-2030 qui propose des solutions concrètes d'adaptation face à la hausse des températures et du prix de l'énergie. Cette feuille de route s'organise autour de cinq entrées qui répondent au besoin de qualité de vie exprimé par les territoires d'où part la vie des Saône-et-Loiriens : les Plans Nature, Eau, Tous à vélo, Logements et Eco-collèges.

La santé est une préoccupation de premier rang en Saône-et-Loire. Le Département, pionnier dans le déploiement d'un centre départemental de santé, est également signataire de la Charte Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens portée par le Réseau environnement santé (RES). La formation de tous à cette pollution diffuse et invisible est un enjeu majeur de santé publique. Le Plan Mon environnement, ma santé complète l'axe 5 du Plan environnement 2020-2030 : agir pour un environnement plus sain.

Soutenir massivement

Présenté dans les pages qui suivent, le bilan à trois ans du Plan environnement 2020-2030 est à la hauteur des engagements pris par les élus au moment de son adoption, tout comme les moyens déployés pour cette transformation (50 M€ supplémentaires sur 10 ans).

Pour mobiliser toutes les énergies au service de l'ambition climatique, le Département a également augmenté l'enveloppe annuelle de son appel à projets en faveur des communes et de leurs groupements. 4 M€ sont ainsi, chaque année, réinvestis dans des projets de rénovation énergétique, équipements et infrastructures de mobilités douces, préservation de l'eau et de la biodiversité.

Appréhender la transition

Les actions du Plan environnement 2020-2030 développées au bénéfice des Saône-et-Loiriens, entreprises, associations et collectivités sont facteur de dynamisation de l'économie locale tout en faisant évoluer nos représentations, nos pratiques et nos façons d'appréhender l'aménagement du territoire qu'il faut désormais concevoir au service de la nature, de l'eau et des matières premières en voie de diminution. Ressources qui sont dans les territoires ruraux, et constituent autant d'opportunités de création de valeur et d'attractivité.

Les démarches impulsées dans les plans associés tels que les plans Tous à vélo 2022-2025, Mon environnement, ma santé et Celsius 2023 - 2030 reposent aussi sur cette même démarche d'association de tous. Il est essentiel de former, d'éduquer et de sensibiliser tous les publics : usagers, partenaires, agents ou élus.

La transition écologique est basée sur une approche globale et transversale, ce qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs d'un territoire afin de réussir à transformer ces points de rupture en portes d'entrée vers l'avenir.

Les pages qui suivent sont consacrées au bilan 2024 du Plan environnement 2020-2030 et de ses plans connexes. Seules les actions s'adressant plus particulièrement aux Saône-et-Loiriens ont été mises en avant, rassemblées dans les Plans nature, Eco-collèges 71, logements, eau et Tous à vélo.

Plan nature

> Valoriser les espaces remarquables de biodiversité
> Intensifier le maillage vert du territoire

La biodiversité représente la diversité des milieux et des espèces en interaction, à la fois victime et solution du changement climatique et de notre qualité de vie. Sa préservation est l'un des principes d'action parmi les plus fondateurs des compétences du Département.

Parce que tout le monde peut agir et que la biodiversité est partout, plusieurs leviers sont mobilisés pour protéger l'équilibre des écosystèmes

› **Concrétiser des partenariats** qui participent à l'attractivité du territoire par la qualité des projets mis en œuvre
› **Inciter à la plantation d'arbres et de haies** en subventionnant les projets d'aménagement des collectivités, associations et particuliers
› **Planter les délaissés des Routes départementales (RD),** les collèges et autres sites départementaux
› **Préserver la biodiversité en sanctuarisant des sites d'exception** labellisés Espaces naturels sensibles (ENS)
› **Organiser le suivi de la biodiversité** dans le cadre de la mise en place du fauchage raisonné

ENGAGEMENT EN 2020	RÉSULTATS 2024	ANNÉE CIBLE
Planter 600 000 arbres, soit plus d'1 arbre par habitant		2030
› Plus de 268 000 arbres plantés*	**55 000 arbres en 2024** — **42 %**	
Planter 15 km de haies par an (compris dans les 600 000 arbres)		2030
› 35 km de haies	**6,7 km de haies en 2024** — **23 %**	
Multiplier par 10 le nombre d'Espaces naturels sensibles (ENS)		2025
› **8 ENS 71 en tout dont :** 6 ENS départementaux : La forêt d'Azé : sur le toit des Grottes, La Retenue d'eau du Pont du Roi, Le marais de Massilly, L'étang de Pontoux, Le marais de Montceaux-l'Etoile et la lande de Nancelle. 2 ENS communaux labellisés ENS 71 : L'Ile du château de Verdun-sur-le-Doubs, et Le Petit Fleury de Bourbon-Lancy	**Le Petit Fleury de Bourbon-Lancy est le second site communal labellisé ENS 71 en 2024** — **27 %**	
Expérimenter la plantation d'espèces favorables aux insectes pollinisateurs et à la biodiversité le long des Routes départementales (RD)		2030
› Plantation expérimentale de haies mellifères à Cuiseaux	**Étude du développement de la biodiversité, 3 ans après la plantation du site.** — **100 %**	

* Chiffre qui peut encore évoluer en raison du calendrier de plantation

› Perspectives 2025 et au-delà

› Créer 2 nouveaux ENS, dont un troisième site communal labellisé ENS 71
› Expérimenter la régénération naturelle assistée pour tenter la repousse naturelle de plusieurs sites ou linéaires de haies
› Reconduire la dynamique engagée avec l'Office national des forêts (ONF)

Plan Eco-collèges 71

> Faire des collèges, des établissements vitrines de la politique environnementale menée

Le Département a souhaité que le Plan Eco-collèges 71 soit un modèle d'avenir et témoigne dans la méthode comme dans les résultats obtenus d'une exemplarité dans tous les volets d'une démarche de transition climatique.

Le Plan Eco-collèges 71 rassemble toutes les actions qui ont pour but de reconstituer un cercle vertueux autour des collèges dans les pratiques et usages, la modernisation, l'entretien et la maintenance des bâtiments, les conditions de restauration collective, l'éducation au bien manger et à bien trier les déchets.

Trois leviers sont exploités

› La rénovation performante et durable des collèges

Douze collèges dont certains très énergivores seront entièrement revisités, livrés successivement de 2026 à 2029. Ces travaux visent à atteindre de suite, l'objectif 2050 du Décret tertiaire, réduire la consommation énergétique du Département de 60 %, les émissions de Gaz à effet de serre (GES) d'environ 20 % et pallier la hausse du prix de l'énergie.
A noter que l'étude de faisabilité du premier Eco-collège Vivant Denon (Saint-Marcel), a été livrée en 2024 et que le concours de maitrise d'œuvre pour l'Eco-collège Bois des Dames à Saint-Germain-du-Bois est en cours. Ces deux établissements servent de vitrine pour améliorer la fonctionnalité et les performances techniques et atteindre un niveau exemplaire de collège éco-vertueux dans toutes les dimensions : gestion des ressources et fluides, économie circulaire, performance et confort d'hiver et d'été, végétalisation…

12 collèges éco-rénovés à partir de 2026 : Louis Pergaud à Couches, Gabriel Bouthière à Etangs-sur-Arroux, Roger Vaillant à Sanvignes-les-Mines, Trois Rivières à Verdun-sur-le-Doubs, Jean Moulin à Marcigny, Guillaume des Hôtel à Charolles, René Cassin à Paray-le-Monial, Vivant Denon à Saint-Marcel, Bois des Dames à Saint-Germain-du-Bois, Petit Prétan à Givry, Copernic à Saint-Vallier, Les Epontots à Montcenis.

› La renaturation des espaces extérieurs

Le Département a prévu de consacrer 6,9 M€ aux réaménagements extérieurs de tous les collèges d'ici 2030. Il s'agit de remplacer les revêtements étanches qui empêchent le grand cycle de l'eau et nuisent à la biodiversité par des matériaux plus perméables. Le retour de l'arbre et des végétaux qui protègent contre les fortes chaleurs est de circonstance pour le bien-être de tous. Le collège Pierre Paul Prud'hon à Cluny a donné le départ en 2024.

Collèges renaturés entre 2025 et 2027 : La Chataigneraie à Autun, Roger Boyer à Cuiseaux, La Croix Menée au Creusot, Doisneau à Chalon-sur-Saône, Hubert Reeves à Epinac, St-Exupéry à Mâcon, St-Exupéry à Montceau-les-Mines, Les Bruyères à La Clayette, Condorcet à La Chapelle de Guinchay, En Varandaine à Buxy… Il convient d'ajouter à cette liste les 12 collèges qui feront l'objet d'une rénovation globale.

› La sensibilisation au développement durable

Le Département et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) de Saône-et-Loire ont pour ambition commune l'implication des établissements dans des démarches explorées et vérifiées telles que la labellisation Etablissement en démarche de développement durable (E3D), et le challenge Climat, usages, bâtiments, enseignement scolaire (Cube's). Le Département développe quantité d'animations et d'actions afin d'accompagner et d'encourager les collégiens dans la mise en œuvre de leurs projets innovants, solidaires et durables.

27M kWh
c'est la consommation énergétique des collèges en 2023, soit 84 % de la consommation du Département

6
nouveaux collèges
sont sur les rangs pour décrocher Cube's

Roger Boyer/Cuiseaux
Jules Ferry/Genelard
Le Petit Prétant/Givry
Jean Moulin/Marcigny
Les Epontots/Montcenis

En 2023, les trois premiers collèges primés ont réalisé entre 13 et 30 % d'économies d'énergie

50 %
des collèges
sont labellisés E3D en 2024

ENGAGEMENT EN 2020	RÉSULTATS 2024	ANNÉE CIBLE
Équiper 100 % des collégiens utilisateurs du vélo de kit de sécurité		2023
› Objectif repoussé, porté dans le Plan Tous à vélo 2022-2025		
Équiper 100 % des sanitaires des collèges de matériels hydro-économes		2023
› 100 % de l'objectif atteint dès 2022	100 %	
85 % des collèges consommateurs de produits locaux		2022
› Tous les collèges sont consommateurs de produits locaux. Le Département consacre une enveloppe annuelle pour soutenir les collèges aux achats des denrées alimentaires via la plateforme Agrilocal 71 (920 000 € en 2024).	100 %	
60 % de produits locaux dans les assiettes		2024
› L'approvisionnement des collèges relève des gestionnaires. Le système de collecte automatique des données est en cours de consolidation. Actuellement, les produits locaux représentent le tiers des produits consommés.		
3 jardins de pluie à vocation pédagogique aménagés		2030
› Lancé à titre expérimental en 2021, l'aménagement du premier jardin de pluie au collège des Chênes rouges de St-Germain-du-Plain a permis de vérifier des hypothèses aujourd'hui reportées sur le programme de renaturation des espaces extérieurs développé ci-dessus.		

Plan Tous à vélo 2022-2025

> Encourager les mobilités quotidiennes décarbonées

Le Département avait prioritairement souhaité

› Mettre en place le **Chèque vélo de Saône-et-Loire** destiné à équiper les habitants : 5 000 foyers, 1,8 M€ d'aide versée entre 2020 et 2022.
› Soutenir **la connexion du réseau de voies vertes aux centres-bourgs,** grands équipements et parking relais : 32 dossiers, 1,64 M€ d'aide et 11,66 M€ de travaux générés entre 2020 et 2024
› Adopter le **schéma directeur des voies vertes 2022-2040,** soit 170 km de voies supplémentaires avec pour ligne directrice de conjuguer déplacements touristiques et déplacements quotidiens

Le 29 septembre 2022, le Département a adopté le Plan Tous à vélo 2022-2025 d'un budget global sur quatre ans de plus de 1,9M€. Lauréat de l'appel à projets AVELO2 de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le Département a été soutenu dans la mise en œuvre des actions à hauteur de 170 000 €, montant auquel s'ajoute le soutien du poste de chargé d'opération vélo, créé début 2023, pour le suivi de la mise en œuvre des actions

Chèque vélo
5 000
foyers
1,8 M€
d'aides attribuées

Continuité des itinéraires cyclables
32
projets soutenus
1,64 M€
attribués
11,66 M€
de travaux générés

Parmi les actions du Plan Tous à vélo 2022-2025 qui méritent d'être soulignées

› La co-construction avec les collectivités compétentes d'un **Schéma directeur d'aménagement cyclable des routes départementales** pour des itinéraires continus et sécurisés
› La définition d'un **référentiel d'aménagement cyclable** accessible à tous les porteurs de projets du territoire souhaitant aménager des itinéraires cyclables pour faciliter les déplacements du quotidien de tout un chacun
› **Le développement d'une culture du vélo** dans tous ses aspects pour faire boule de neige autour de la pratique : aménagements, services, formation, cartographie, médiatisation....

ENGAGEMENT EN 2020	RÉSULTATS 2024	ANNÉE CIBLE

Définir le schéma directeur d'aménagement cyclable des routes départementales >>>>>> 2024

› Identification des Routes départementales (RD) à fort potentiel pour la mobilité du quotidien à vélo

Plus de 50 rencontres organisées avec les collectivités compétentes.
Diffusion aux collectivités en 2025

99 %

Elaborer un référentiel d'aménagement cyclable départemental >>>>>>>>>>>>>>>>>>>> 2024

› Rédaction d'un document référence sous forme de fiches techniques

Diffusion aux collectivités en 2025

99 %

Développer une culture du vélo en Saône-et-Loire >>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>> 2025

› Campagne d'affichage de 4 portraits usagers vélo sur les mobiliers urbains dans tout le département
› Campagne vidéo centrée sur le partage de la route entre les différents utilisateurs dans les cinémas de Saône-et-Loire
› Mise en ligne de la cartographie des itinéraires cyclables en partenariat avec Géovélo : plus de 947 km de linéaire
› Campagne d'affichage sur les bus de Mâcon et Chalon-sur-Saône

228 faces à partir de fin mai 2024 pour trois semaines

107 733 personnes touchées entre janvier et juin 2024

A consulter sur le site Internet du Département depuis le 4 avril 2024

A l'arrière des bus urbains du 15 septembre au 15 octobre 2024

85 %

Soutenir les collectivités et associations porteuses de projets cyclables innovants >>>>>> 2025

› Poursuite du dispositif Tous à vélo en Saône-et-Loire dédié aux associations et collectivités porteuses de projets vélos innovants ou structurants

27 dossiers instruits pour un total d'aides attribuées de 100 176 € entre 2023 et 2024

70 %

› Perspectives 2025 et au-delà

› Aménager 5 premières sections cyclables de 5 km sur RD
› Equiper de solutions vélo les sites culturels départementaux

Plan eau

> Maintenir et renforcer la capacité collective des territoires à préserver l'eau

Les événements climatiques portent les sujets de l'eau indispensable à tous, sur le devant de la scène. Le plan du Département met l'accent sur deux problématiques centrales : la recherche de nouvelles ressources et l'interconnexion des réseaux pour assurer la continuité de l'approvisionnement en eau et des mesures de sobriété s'agissant des usages.

Le Département est un acteur incontournable de la préservation de la ressource en eau. Il dispose de compétences et a développé une ingénierie technique appréciée des territoires ruraux qui ne sont pas toujours en mesure d'assurer de manière autonome une mise en cohérence des actions qu'ils portent dans le cadre d'un projet d'ensemble.

L'animation de la gestion collective de l'eau est indispensable aux usages domestiques, à l'agriculture et à l'activité économique locale.

Plusieurs leviers d'action sont mobilisés dans cet objectif

› **Rechercher une nouvelle ressource** pour diversifier et couvrir les besoins du Val de Loire soutenus artificiellement par le barrage de Villerest qui montre ses limites en période de sécheresse prolongée
› **Mener une étude prospective pour confronter usages et ressources** en eau du territoire à l'horizon 2050 et 2070. Plus de 50 acteurs publics et privés participent aux réunions périodiques
› **Préserver les ressources existantes et la qualité de l'eau à l'avenir** en soutenant les démarches de protection des captages et aires d'alimentation. En 2024, les travaux de protection des affluents de la retenue d'eau du Pont du Roi (4 Mm^3) sont achevés
› **Réduire les prélèvements dans la ressource** en soutenant le renouvellement des réseaux qui représentent plus de 1,58 M€ de travaux soutenus à hauteur de 473 487 €, et la réhabilitation des réservoirs : 616 536 € attribués pour 3,27 M€ de travaux
› **Sécuriser l'approvisionnement en eau potable en cas de pollution ou sécheresse ponctuelle** (petites villes du Charolais, notamment) **en soutenant les interconnexions** de secours ou structurantes des réseaux représentant 360 000 € attribués
› **Maîtriser les rejets d'assainissement** en améliorant le fonctionnement des stations et réseaux, l'ensemble représentant plus de 1,83 M€ attribué sur un total de 9,13 M€ de travaux
› **Mobiliser les acteurs de l'eau** tel qu'à l'occasion de la conférence du 14 décembre 2023, Eau et climat, en présence de Florence Habets, directrice de recherche au Centre de recherche national scientifique (CNRS) et hydroclimatologue (80 participants).

ENGAGEMENT EN 2020	RÉSULTATS 2024	ANNÉE CIBLE
Mener une étude prospective sur l'évolution des ressources		**2025**
› Diagnostic et projection des données selon le scenario climatique RCP-8.5* conséquent à une très forte concentration de Gaz à effet de serre dans l'atmosphère	**50 %**	
Soutenir les particuliers dans l'installation de récupérateurs d'eau de pluie		
› Fin 2024, 107 dossiers subventionnés, soit 107 000 € attribués	**2 foyers soutenus en 2024**	
Soutenir la récupération de l'eau de pluie pour l'abreuvement du bétail		
› 396 dossiers subventionnés depuis 2020, soit 5 M€ attribués	**10 exploitations soutenues, 115 330 € de subventions attribuées au 15 août 2024**	

* Profils représentatifs d'évolution de concentration

› Perspectives 2025 et au-delà

› Proposer de nouvelles priorités et actions de soutien en faveur de la préservation de l'eau issues du groupe d'élus travaillant sur le sujet

› Poursuivre la phase 3 de l'étude Prospective ressources et usages qui permettra de confronter le diagnostic actuel à des hypothèses d'évolution des besoins et disponibilités en eau face au changement climatique en 2050 et 2070

› Lancer les travaux de forages pour poursuivre l'investigation de repérage et caractérisation dans la phase 3 de l'étude de diversification de la ressource en eau du Charolais - Val de Loire

› Accompagner le SYDRO dans la révision du Schéma départemental de sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Plan logements

> Accélérer la transition énergétique du territoire au profit du plus grand nombre de Saône-et-Loiriens

Le Département a entièrement revisité les aides proposées aux Saône-et-Loiriens pour l'amélioration de la performance énergétique de leur logement.

Il s'est engagé à

› Élargir les dispositifs d'aide à un maximum de situations pour inciter la rénovation du plus grand nombre de logements : propriétaires de résidences principales et secondaires, sous conditions de ressources*

› Faire en sorte que les aides proposées s'articulent au mieux avec les aides de l'Etat, de la Région et des collectivités locales pour réduire la facture de travaux des ménages avec un reste à charge minoré

› Valoriser les matériaux biosourcés qui protègent mieux de la chaleur en été et les Energies renouvelables (EnR) tel que le solaire ou le bois-énergie en local

Très attractives, ces aides départementales génèrent d'importants travaux qui tout en participant à la réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES), amènent de l'oxygène à l'économie locale. Depuis 2021, ce sont plus de 7 M€ qui ont été attribués à 7 000 ménages pour soutenir les entreprises locales qui ont réalisé pour 49 M€ de travaux.

› Cinq dispositifs complémentaires pour couvrir les besoins de tous

TYPES D'AIDES	2021	2022	2023	2024 (au 1er septembre)	CUMUL
HABITAT DURABLE					
› Nombre de dossiers	1 638 +87 % par rapport à 2019	3 417	2 156	1 276*	7 012
› Montant attribué	1 161 171 €	2 401 564 €	1 480 403 €	578 746 €	5 621 884 €
HABITER MIEUX 71					
› Nombre de dossiers	243	304	210	119	876
› Montant attribué	283 500 €	347 000 €	233 000 €	127 500 €	991 000 €
QUALIRÉNOV'					
› Nombre de dossiers	19	46	27	6	98
› Montant attribué	58 120 €	194 000 €	119 500 €	23 000 €	394 620 €
AIDE À LA DÉCISION DES PETITES COPROPRIÉTÉS					
› Nombre de dossiers	-	-	3	-	3
› Montant attribué	-	-	3 000 €	-	3 000 €

› Perspectives 2025 et au-delà

A compter du 1er janvier 2025, s'appuyant sur Habitat 71, en déclinaison locale du Pacte territorial de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH), le Département proposera en partenariat avec les collectivités volontaires, un service destiné aux ménages et aux professionnels pour les conseiller et les orienter dans leurs projets

* Propriétaires occupants ou futurs propriétaires, propriétaires depuis plus de 2 ans de maison secondaire, propriétaires bailleurs privés depuis plus de 2 ans sous conditions d'étiquette Diagnostic de performance énergétique (DPE)

Plan Celsius 2023-2030

> Planifier la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la collectivité pour contenir le réchauffement climatique à + 2°C en 2050

Après l'adoption du Plan environnement 2020-2030 qui engage toute la Saône-et-Loire dans la transition écologique, le Département s'est attaché à la décarbonation de ses politiques publiques. En 2023, le Département a réalisé le Bilan de ses émissions de GES pour 2022 et adopté sa stratégie bas-carbone, le Plan Celsius 2023 - 2030.

Le Plan Celsius du Département s'articule autour de 33 actions fortes réparties dans 6 axes et 10 orientations.

Trois leviers stratégiques de réduction sont exploités :

› Adopter une démarche de sobriété
› Améliorer l'efficacité des équipements
› Repenser les usages et les pratiques

Leviers de réduction des émissions de GES d'ici 2030

Axe 1
RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGETIQUE DE NOTRE PARC IMMOBILIER

\+ **- 3 270 tCO2e**

Axe 2
CONSOMMER PLUS SOBRE ET RESPONSABLE

\+ **- 2 130 tCO2e**

Axe 3
RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE NUMÉRIQUE

\+ **- 650 tCO2e**

Axe 4
RÉDUIRE ET DÉCARBONER NOS DÉPLACEMENTS

\+ **- 1 980 tCO2e**

Axe 5
DÉCARBONER NOS ROUTES

\+ **- 2 000 tCO2e**

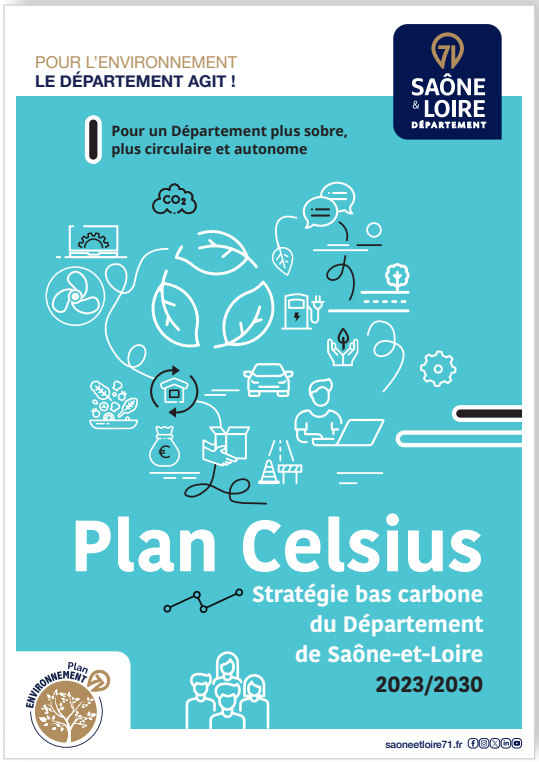

TOTAL = - 10 030 tCO2e d'ici 2030

Axe 6
FAVORISER L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRAVAIL ET DES MODALITÉS DE CONTRIBUTION AUX ENJEUX CLIMATIQUES

★ ★ ★ tCO2e

Pour réduire l'impact carbone des services qu'il met en œuvre directement liés aux compétences exercées, le Département n'a négligé aucune action, quel qu'en soit l'impact. Pour autant, parmi celles-ci trois grandes orientations se détachent

Investir dans la rénovation globale des bâtiments

Les collèges représentent à eux seuls 84 % de la consommation énergétique du Département.
En prévision de la rénovation du collège Louis Pergaud à Couches et de la Maison des solidarités (MDS) des Epinoches à Mâcon, la consommation énergétique de ces bâtiments devrait chuter respectivement de 61 % et 88 % en 2026. Le programme de rénovations globales des collèges est donc l'un des postes qui pèsera le plus dans la décarbonation de la collectivité. Néanmoins, le prochain BEGES portera sur les émissions de 2025 et rendra compte uniquement de la baisse liée à l'évolution des usages : -5,96 % en 2023 en comparaison avec 2022, mais jusqu'à -30 % dès que la sensibilisation s'intensifie (Cf. Résultats du challenge CUBE'S 2023).

Perspectives de réduction de la consommation énergétique en 2026

- 61 %
Collège Louis Pergaud à Couches

- 88 %
Maison des solidarités de Mâcon (Epinoches)

Accélérer notre politique d'achats responsables

Une marge de progrès est également significative du côté des achats, marchés de travaux, d'équipements et de services. En 2023, plusieurs indicateurs vont dans le sens d'une consommation plus sobre et responsable. Tout comme pour l'énergie consommée, la question de l'automatisation de la remontée des données d'achat est souvent cruciale. Pour la traçabilité des denrées commandées par les gestionnaires des collèges notamment, consolidée en 2024 grâce au déploiement d'un logiciel. Et si le poste Décarbonation des routes n'est pas favorable en 2023 en raison de multiples facteurs (calendrier, rationalisation, culture des entreprises et contraintes budgétaires), l'année 2024 se profile tout autrement. Le Département a placé le maintien et la réalisation des routes au cœur des enjeux de décarbonation, en témoigne l'action emblématique N°29 I Étudier la réaffectation de 50 km de routes au profit d'autres usages.

Routes 2023 vs 2024
+ 44 %
d'enrobés tièdes

Amorcer un virage à 180° pour les déplacements

Les déplacements occupent une place centrale dans nos vies et sont indissociables du travail dans un territoire vaste où la voiture reste le moyen de transport principal. En dépit de l'effort de territorialisation des services qui porte ses fruits, le Département est à la fois victime d'un contexte et de ses compétences sociales. La vitesse de croisière des déplacements professionnels n'est donc pas encore au rendez-vous (+6,60 % en 2023 par rapport à 2022). A mettre en rapport avec l'augmentation du nombre de véhicules de la flotte départementale liée à la culture des déplacements. A l'inverse, l'électrification massive du parc automobile (+275 %) et plus encore l'accroissement du nombre de kilomètres parcourus en voiture électrique (+200 %), jouent en faveur d'une baisse significative des émissions de GES. Autre point positif, tout en équipant progressivement ses nombreux sites, le Département s'emploie à mobiliser les agents (+93 % de forfaits mobilité durable), qui se déplacent de plus en plus à vélo pour les petits trajets (+83 %), ou covoiturent (+21 %).

Electrification du parc automobile
+ 275 %

Nombre de kilomètres parcourus
+ 200 %

Forfait mobilité durable
+ 93 %

Le « développement durable », une démarche aujourd'hui au profit de demain

Se développer, oui. Mais dans la durée, c'est mieux. Le Département s'est investi pleinement aux côtés des Saône-et-Loiriens pour progresser **aujourd'hui,** tout en respectant les défis de demain.

Face à des enjeux essentiels et à des attentes fortes, le Département agit. Au-delà de la simple bien-pensance, il a engagé des **actions concrètes** dont les effets sont déjà visibles. Fruits d'une véritable **vision globale,** ils concernent tous les champs de ses compétences : de l'environnement à l'agriculture en passant par l'action sociale, mais aussi l'économie, le logement, les collèges, le tourisme.

Et, parce que l'on croit dans la force de **l'exemplarité,** le Département de Saône-et-Loire a fait le choix d'associer ses collaborateurs à cette orientation de **long terme,** concrète et responsable, qui est en réalité tout simplement : celle du **bon sens.**

Plusieurs initiatives sont à souligner

› La Fresque du climat
Avec un objectif ambitieux : tous les agents et nouveaux arrivants indépendamment de leur fonction ou responsabilités, formés d'ici la fin du mandat et au moins 1 000 agents à ce jour, sensibilisés par leurs pairs, une trentaine de Fresqueurs internes.

› Les écogestes
Parce que la transition écologique est aussi à construire par l'innovation managériale en instaurant un climat de confiance et de coopération, la direction générale a porté la réalisation des écogestes dans les objectifs 2024 de la collectivité. Pour ceux qui ont envie, les moyens de s'impliquer sur leur lieu de travail au quotidien, des outils sont mis à disposition : kit en ligne du manager responsable ; puzzle des écogestes, jeu sérieux pour aider chaque service à se projeter sur un plan d'actions, Les Co-Déj 71, séances thématiques en visio ouvertes à tous les agents, ¾ heure chaque premier vendredi du mois pour tendre ensemble vers l'éco-responsabilité. 90 agents connectés en moyenne à chaque séance.

› Les perturbateurs endocriniens
Volonté du Département inscrite dans le Plan Mon environnement, ma santé, la sensibilisation des agents à la réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens, enjeu de santé publique, a débuté en septembre 2024. Trois sessions territorialisées intitulées Se prémunir des PE sur son lieu de travail et à son domicile. 90 agents inscrits au 1er septembre 2024.

› La santé dans l'acte de construire
Autre action du Plan Mon environnement, ma santé, à destination des 35 agents des Pôles Achats, architecture et maintenance du patrimoine, une formation spécifique et pointue intitulée La santé dans l'acte de construire sera dispensée à partir de décembre 2024 par une ingénieur chimiste et une docteure en pharmacie.

› Une seconde session de formation sur les perturbateurs endocriniens
Des cadres de santé, puéricultrices, médecins de PMI, sage-femmes et techniciens d'intervention sociale et familiale au contact des familles, enfants et femmes enceintes. 50 agents inscrits au 1er septembre 2024.

› Restons en bonne santé ! Mangeons bien et bon à tout âge
Cette journée organisée le 10 octobre 2024 avec l'appui du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Pays de Bourgogne s'inscrit aussi dans le cadre du Plan Mon environnement, ma santé et du Plan alimentaire territorial. Elle s'adresse plus particulièrement aux professionnels amenés à faire de la pédagogie autour de l'enjeu alimentaire. Près de 90 participants ont échangé sur les règles, les bonnes pratiques, les trucs et astuces pour que les personnes âgées comme les bébés soient en bonne santé grâce à ce qu'ils mettent dans leur assiette.

Perspectives 2025 et au-delà

En 2025, plusieurs dossiers transversaux viendront enrichir le Plan environnement 2020-2030

Poursuivre les études et l'expérimentation des énergies renouvelables (EnR) avec l'étude de solarisation des bâtiments et la programmation d'équipements photovoltaïques en toiture ou en ombrière contribuant à l'**indépendance énergétique du Département**

Développer la rénovation/construction du patrimoine bâti départemental dans une approche **d'économie circulaire**

Amplifier notre politique d'achat de **biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées**

Se doter d'un **outil d'observation de la trajectoire carbone** de la collectivité

Poursuivre le **déploiement des bornes de recharge électrique** et le **verdissement de la flotte automobile**

Former à l'**écoconduite** les premiers agents rouleurs selon l'objectif : tous les agents amenés à se déplacer régulièrement formés d'ici 2027

Développer les solutions d'**aides à la rénovation énergétique** : autoréhabilitation assistée et Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) afin de massifier le repérage des ménages en situation de précarité énergétique.

En savoir plus :

Saoneetloire.fr

Plan environnement 2020-2030

—

Plan Mon environnement, ma santé

—

Rapport développement durable 2023

—

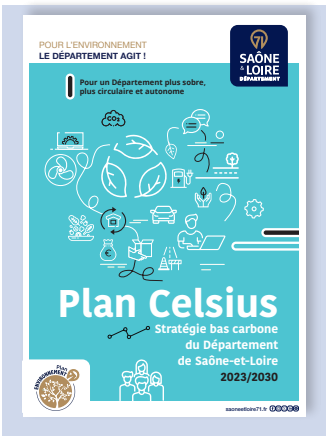

Plan Celsius 2023-2030

—

Schéma unique des solidarités territoriales

—

Schéma départemental du tourisme 2023-2028

—

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Direction générale adjointe à l'aménagement
Plan environnement 2020-2030
Espace Duhesme
18 rue de Flacé CS 70126
71026 Mâcon cedex 9
03 85 39 56 17

saoneetloire.fr

Direction de la communication - DPT71 - © AdobeStock - N.Bénaud - 2025 - Imprim'vert